



Fiche Ouvrage

Plafond Knauf I-TEC 100 + fourrure MOB - 2 KF15
PV Efectis 97-G-478 et ext. 04/3

Le produit : présentation

Le plafond est constitué d'une ossature métallique primaire I-TEC 100 et d'une ossature secondaire en fourrure MOB sur laquelle est vissée un parement composé de 2 plaques KF15. Selon l'exigence thermique, le plénum peut comporter une isolation en laine minérale de 100 à 400 mm.

Le produit : pour quoi faire ?

Réalisation de plafonds SF 1H sous structure bois, acier ou béton..., en constructions neuves ou réhabilitation :

- Habitations individuelles et collectives
- ERP (Bâtiments scolaires, magasins, hôpitaux, ...)
- Locaux industriels....

Documents justificatifs:

- KF15: Certification NF Plaques
- PV Efectis 97-G-478, Rec. 12/3 et ext. 04/3, 08/4, 15/7, 16/8



- → Solution pour les exigences de longue portée
- + Assure la stabilité au feu SF 1H des charpentes bois et acier
- + Possibilité d'intégrer des trappes de visite

La charge par suspente augmente avec l'entraxe des I-TEC et l'entraxe des suspentes. Il convient de vérifier la charge admissible de la suspente choisie et de la fixer dans un support qui reprenne la charge avec une fixation capable de supporter cette charge.

Les suspentes I-TEC peuvent être remplacées par les suspentes antivibratiles GA3 R vissée dans le I-TEC par 2 TRPF 16, mais uniquement pour le montage I-TEC 100 + Fourrures MOB et laine minérale dans le plénum. Voir Extension 16/8.

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à tire indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

02.01.2017



Résistance au feu :

	Charpente bois, acier ou structure béton
Stabilité au feu	SF 1H
Classement des plaques	A2-s1, d0
Remplacement possible des plaques	KF15 M0 Ext. 00/2
Ossature primaire	I-TEC 100
Ossature secondaire	Fourrure MOB Ext. 04/3
Ossature périphérique	Rail UD 60
Entraxe de l'ossature primaire (m)	1.00
Entraxe de l'ossature secondaire (m)	0.50
Portée (m)	3.00
Entraxe de vissage 1 ^{re} plaque (mm)	150
Entraxe de vissage 2e plaque (mm)	150
Plénum mini (mm)	350
Laine minérale	100 à 400 mm - Ext. 15/7 ou sans laine *
Fixation d'un plafond acoustique	≤ 10 kg/m² - Ext. 08/4
Pose de trappes de visites	Oui – Ext 09/5
Observations	Les I-TEC 100 peuvent être remplacés par des I-TEC 70 en ramenant la portée à 2.00 : Ext. 98/1 (*) Sous charpente acier, la laine de verre peut être supprimée : Ext. 14/6 Révision 1 sauf en cas d'utilisation de suspentes antivibratiles GA3 R
Procès-verbal justificatif	Efectis 97-G-478 et Rec. 12/3

Mise en œuvre :

Ce système de plafond relève des Règles de l'Art traditionnelles décrites dans le DTU 25.41 "Ouvrage en plaques de parement en plâtre".

La durée de résistance au feu conférée par un plafond à un plancher dépend du nombre, du type de plaques utilisées, de la hauteur du plénum, des caractéristiques de l'ossature et de la mise en place ou non d'un isolant. Il convient de respecter rigoureusement la mise en œuvre décrite dans le procès-verbal de référence.

RAPPEL

Les ossatures et les suspentes composent un système dont la compatibilité a été vérifiée. L'utilisation du système complet de même origine est impérative tout comme le respect des recommandations de mise en œuvre.

Structure d'accueil

La réalisation des ouvrages horizontaux ne peut être effectuée que dans des structures d'accueil qui permettent de respecter les règles. A défaut, une structure d'accueil complémentaire sera dimensionnée et réalisées par le corps d'état concerné par la structure porteuse (DTU 25.41 § 5.7). La liaison à la structure retenue par l'entreprise de pose, devra également être dimensionnée et mise en œuvre en fonction de la charge.

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre.). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

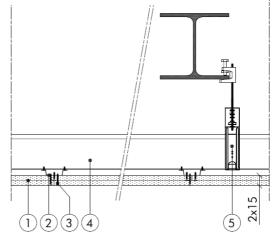
02 01 2017

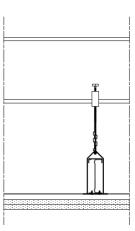
lafond I-TEC 100 + Fourrure MOB - 2 KF15 Efectis 97-G-478, rec. 12/3 et ext. 04/3



PLAFOND I-TEC 100 SOUS CHARPENTE METALLIQUE

- 1. Plaques KF15
- 2. Fourrure MOB
- 3. Vis
- 4. I-TEC 100
- Suspente supérieure

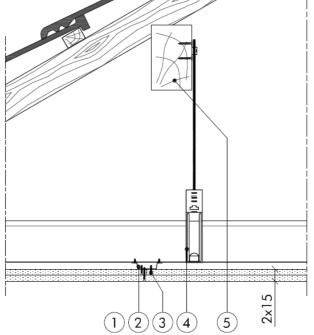




PLAFOND I-TEC 100 SOUS CHARPENTE BOIS

- 1. Plaques KF15
- 2. Fourrure MOB
- 3. Vis
- 4. Suspente supérieure
- 5. Panne





La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels



Ossatures et suspentes



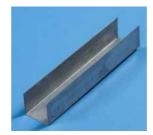
Profilé I-TEC et suspente supérieure I-TEC



Suspente antivibratile GA3 R Uniquement avec I-TEC 100 + F MOB



Fourrure MOB



Rail UD60



Eclisse I-TEC



Sabot I-TEC

Attaches supérieures pour les tiges filetées

La charge par suspente augmente avec l'entraxe des I-TEC et l'entraxe des suspentes. Il convient de vérifier la charge admissible de la suspente choisie et de la fixer dans un support qui reprenne la charge avec une fixation capable de supporter cette charge



Douille bois Charge admissible : 150 daN



Attache ATK M6 Charge admissible : 160 daN

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

02.01.2017